



# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA



## DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES POUR L'AÉROPORT DE MORONI



LES LOGEMENTS D'AFFECTATION DU PERSONNEL TECHNIQUE  
DE LA REPRÉSENTATION DE L'ASECNA A MORONI  
ont été officiellement inaugurés  
**LE LUNDI 08 JUILLET 2024**  
En présence de  
MONSIEUR AZALI ASSOUKAM,  
PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES, CHEF DE L'ÉTAT,  
MONSIEUR BIANHFI TARMONI,  
MINISTRE DES TRANSPORTS AÉRIENS ET MARITIMES,  
MONSIEUR ROLLAND FALIRISAHENO RANAJATOLINA,  
Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA,  
MONSIEUR MOHAMED MOUSSA,  
DIRECTEUR DE L'AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE  
NAVIGATION AÉRIENNE ET MARITIME (ASECNA),  
MONSIEUR HENRI GABRIEL,  
PRÉSIDENT DE L'ASECNA ALI COMORE.



# S M M A I R E

- De nouvelles infrastructures pour l'aéroport de Moroni ..... 3
- SBAS de l'ASECNA : Implantation de la Station de Navigation de Référence du système ANGA sur l'Île de La Réunion ..... 7
- Troisième réunion technique DMA/AAN ..... 8
- 28ème Réunion du conseil de perfectionnement de l'EAMAC à Niamey ..... 9

# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

DE NOUVELLES  
INFRASTRUCTURES  
POUR L'AÉROPORT DE  
MORONI



Le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration ont effectué un séjour à Moroni la semaine dernière. Ils ont mis à profit leur séjour pour des entretiens avec les plus Hautes Autorités de l'Union des Comores, inaugurer d'importantes infrastructures et s'entretenir avec le personnel de la Représentation.

## UN BLOC TECHNIQUE ET UNE TOUR DE CONTRÔLE FLAMBANT NEUFS POUR L'AÉROPORT DE MORONI

L'infrastructure se dresse fièrement dans le paysage de la zone de Hahaya qui abrite l'Aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim (AIMPSI), à environ 20 km au nord de Moroni, la capitale des Comores. Elle est en effet majestueuse cette tour de contrôle du haut de ses 44,50m, avec une visibilité parfaite à 360 degrés sur les aires de mouvements et de stationnements des aéronefs. Cette tour est associée à un bloc technique qui sera équipé de technologie de dernière génération. L'ensemble de l'ouvrage, aux dires des spécialistes, est conçu selon les normes les plus récentes en matière d'implantation de ce type d'ouvrage.

Le bloc technique et la tour de contrôle sont implantés sur un site de 9600 m<sup>2</sup> avec une surface bâtie de 3459 m<sup>2</sup>, avec un



design qui s'intègre harmonieusement dans le paysage des Comores.

L'inauguration de ces infrastructures a mobilisé le 8 juillet sur la plateforme aéroportuaire de Moroni, les plus Hautes Autorités de l'Union des Comores avec à leur tête son Excellence le Président AZALI ASSOUMANI qui avait à ses côtés la Première Dame, les membres du Gouvernement et du corps diplomatique.

À cette occasion, le Ministre des Transports maritimes et aériens, Monsieur ANDILI LIEDA s'est félicité de la construction de ces infrastructures modernes qui vont indubitablement renforcer les performances opérationnelles de l'Aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim. Pour le Directeur général, le bloc



technique et la tour de contrôle ont été conçus en « prenant en compte les besoins futurs en termes d'extension de l'aéroport ». Ils permettront une meilleure gestion des vols dans la perspective du rétablissement de la connectivité aérienne dans la zone de l'océan Indien. Monsieur Mohamed MOUSSA a ensuite énuméré les importants investissements réalisés par l'ASECNA aux Comores ces dernières années, parmi lesquels :

- La mise en œuvre de la surveillance radar ;
- Le renouvellement du balisage lumineux et des aides visuelles ;
- La réhabilitation des moyens de communication HF ;
- L'acquisition d'une station automatique d'observation synoptique de météo ;
- La mise en œuvre du simulateur en route et du simulateur d'aérodrome ;
- L'installation d'un système automatique d'aide à la prévision immédiate (SAAPI) ;
- Le déploiement de l'ADS-B (surveillance par satellite) ;
- Le reconditionnement et la remise à niveau de 2 groupes électrogènes ;
- La formation du personnel ;
- La Construction d'une nouvelle base de pompiers d'aérodrome en cours ;
- Une nouvelle Centrale solaire et le renforcement de la centrale thermique existante ;

#### UNE NOUVELLE BASE SLI EN CONSTRUCTION.

L'ensemble des infrastructures inaugurées le 8 juillet ont été réalisées à un coût d'investissement de plus de 7 milliards, faisant suite à des infrastructures techniques récemment déployées à plus de 8 milliards, soit un coût global de plus de 15 milliards de francs comoriens, a précisé le Directeur Général. Pour Monsieur Mohamed MOUSSA « les installations que nous venons de mettre en place sont multiformes et font de l'aéroport de Hahaya l'équivalent de n'importe quel aéroport au monde ».

Le Président AZALI ASSOUMANI a salué les efforts du Directeur Général de l'ASECNA pour doter son pays d'infrastructures répondant aux normes internationales. Selon le chef de l'Etat, l'Union des Comores « franchit un nouveau pas, dans le renforcement de ses infrastructures aéroportuaires, avec la construction du bloc technique et de la tour de contrôle de notre aéroport international ». Et d'ajouter : « grâce à cet important dispositif notre pays est aujourd'hui en mesure de gérer son trafic aérien en toute sécurité, d'autant plus que la représentation de l'ASECNA dispose aussi de moyens de surveillance performants, tels que le radar et l'Ads-B, par satellite et terrestre ».

Il a surtout mis l'accent sur l'importance de ces équipements qui vont dans le sens du renforcement des efforts des pouvoirs publics comoriens dans le domaine des transports aériens. Une meilleure gestion du trafic aérien permettrait en effet d'attirer plus de compagnies, plus de touristes et donc plus de croissance économique pour les Comores.



### UNE CITÉ D'ASTREINTE POUR MORONI

Juste après la cérémonie à l'Aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim, le Président AZALI ASSOUMANI et sa délégation se sont déporté quelques centaines de mètres plus loin pour procéder à l'inauguration de la cité d'astreinte. Cette première cité de l'ASECNA aux Comores comporte une dizaine de villas équipées et confortables. L'avantage de cette cité est qu'elle se situe non loin de l'aéroport et pourrait être affectée aux agents qui travaillent sous astreinte. Le Président a dit toute son admiration et sa satisfaction pour la qualité des logements et s'est particulièrement réjoui que la Représentation de l'ASECNA aux Comores choisisse de baptiser cette cité au nom du Directeur Général Mohamed MOUSSA. « Vous le méritez amplement pour tout ce que vous avez fait pour les Comores et pour l'aviation civile comorienne » a indiqué le Président.



### LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉCORÉ PAR LE PRÉSIDENT DE L'UNION DES COMORES

Avant les cérémonies d'inauguration, le Directeur Général a participé aux célébrations officielles du 49ème anniversaire de l'indépendance de l'Union des Comores le 6 juillet à Moroni. Le Directeur Général qui y participait en tant qu'invité spécial a été élevé au rang de Chevalier de l'ordre du croissant vert par le Président AZALI ASSOUMANI qui a indiqué qu'il considère Monsieur Mohamed MOUSSA, qu'il connaît depuis 2002, comme un Comorien. En effet, le Directeur Général a fortement appuyé les Comores à l'époque, dans le processus de mise aux normes de ses installations techniques. Ce qui a favorisé l'adhésion des Comores à l'ASECNA à partir du 1er janvier 2005. Il a ensuite été le premier Représentant de l'ASECNA aux Comores. Tous ces faits créent un lien particulier entre ce pays et Monsieur Mohamed MOUSSA qui, du reste, a été fait grand notable au sein de la société comorienne.

Avant de quitter Moroni, le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration ont été reçus en audience par le Président AZALI ASSOUMANI.

### RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL

Le Directeur Général a mis à profit son séjour pour s'entretenir avec le personnel de la Représentation aux Comores. Au cours de ces échanges directs, le personnel a chaleureusement remercié le Directeur Général pour les réalisations faites aux Comores et qui profitent avant tout au personnel. Ils ont particulièrement apprécié la construction de la cité d'astreinte qui viendra soulager le personnel soumis au régime des

emplois d'astreinte à cause de l'éloignement de l'aéroport. Le représentant des travailleurs a rappelé également, au titre des acquis du mandat du Directeur Général, la mise en œuvre du nouveau système de rémunération qui a sensiblement amélioré le revenu des agents.

En réponse Monsieur Mohamed MOUSSA a félicité le personnel pour son engagement au travail. Il a exhorté l'ensemble des agents de la Représentation à prendre le plus grand soin des infrastructures fraîchement inaugurées et à mettre à profit ces équipements modernes pour assurer une meilleure gestion du trafic aérien au départ et à l'arrivée de l'archipel des Comores.

Le personnel a fait un cadeau au Directeur Général constitué principalement des attributs de grand notable aux Comores.





## SBAS DE L'ASECNA : IMPLANTATION DE LA STATION DE NAVIGATION DE RÉFÉRENCE DU SYSTÈME ANGA SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION

Le Directeur de l'Exploitation de la Navigation Aérienne, accompagné d'experts du Programme ANGA, a conduit une mission technique sur l'île de La Réunion du 24 au 28 juin 2024 aux fins d'explorer des sites candidats potentiels pour l'implantation d'une Station de Navigation de Référence (NRS) du système ANGA..

La conception de l'infrastructure du système ANGA prévoit le déploiement d'une station NRS à l'île de La Réunion dont la fonction principale sera de contribuer à la fourniture des services SBAS dans l'Océan Indien, et notamment à Madagascar et à l'Union des Comores.

La mission a permis d'identifier et de présélectionner sur différents emplacements de l'île, des sites candidats pour l'hébergement de la station auprès des gestionnaires des aéroports « Roland-Garros » et « Pierrefonds », et de l'opérateur de Télédiffusion de France (TDF), mais aussi, d'obtenir un accord des différents Responsables en vue du maintien de la disponibilité des sites concernés pour la suite du processus d'études et de validation.

A compter de début 2025, les prochaines étapes du programme ANGA comprendront, la réalisation d'audits de sites pour la sélection du site final à choisir sur la base des performances de services SBAS attendues pendant la phase



de développement du système ANGA.

Par délégation du Directeur Général de l'ASECNA, le Directeur de l'Exploitation de la Navigation aérienne a procédé à la signature du rapport conjoint des travaux avec M. Guillaume Branlat, Président du Directoire de la Société Aéroportuaire de l'Aéroport de La Réunion Roland-Garros de Saint-Denis pour les deux sites candidats identifiés.

Par ailleurs, un Protocole d'Entente a été signé avec Mme Yolanda Torino, Directrice pour l'Océan Indien de Télédiffusion de France (TDF) en ce qui concerne un troisième site candidat sur l'île de la Réunion.



## TROISIÈME RÉUNION TECHNIQUE DMA/AAN

Cotonou a abrité dernièrement, une rencontre regroupant les responsables techniques des Délégations aux Activités Aéronautiques Nationales en charge de la météorologie dans les pays membres de l'ASECNA.

Cette réunion, organisée par la Direction Générale, visait d'une part à évaluer l'état de mise en œuvre des actions et recommandations issues de la session d'avril 2022, à sensibiliser sur les exigences du Réseau d'Observation de base Mondial/Régional et, d'autre part, à proposer des solutions harmonisées pour une prise en charge coordonnée de la résolution des problèmes persistants dans l'ensemble des stations d'observations météorologiques gérées par l'ASECNA dans le cadre des Activités Aéronautiques Nationales.

À l'ouverture des travaux, le Représentant de l'ASECNA auprès de la République du Bénin, M. Wilfrid Epiphane Raoul ADJOVI a souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui du choix de Cotonou pour abriter cette troisième session.

Le Directeur de l'Exploitation de la Météorologie Aéronautique de l'ASECNA, M. Yvon Saint Clair NDIKIDIGUIMI a souligné par la suite les dysfonctionnements occasionnant de faibles taux

de disponibilité de messages météorologiques aux formats requis pour les activités aéronautiques nationales dans un contexte marqué par les exigences accrues des utilisateurs de données météorologiques.

Les travaux, ouverts par Monsieur Didier KAKPA, Directeur Général de Météo Bénin se sont déroulés selon le programme adopté.

L'évaluation de l'état de mise en œuvre des actions issues de la deuxième session a permis de ressortir entre autres que seulement 43% des DGAN procèdent régulièrement au contrôle de leurs baromètres, et que 37% exploitent encore les baromètres à mercure malgré l'entrée en vigueur de la convention de Minamata interdisant le mercure depuis l'année 2017.

A l'issue des échanges et débats des points inscrits à l'ordre du jour, les participants à la réunion ont adopté un certain nombre de conclusions et recommandations pour contribuer à l'amélioration de la qualité des données météorologiques fournies par les stations d'observation, et subséquemment, à la qualité des services MET rendus aux usagers

## 28<sup>ÈME</sup> RÉUNION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'EAMAC À NIAMEY



La 28<sup>ème</sup> Réunion du conseil de perfectionnement de l'EAMAC s'est tenue les 10 et 11 juin 2024, dans la salle de la Bibliothèque de ladite école, sous la présidence de Monsieur TALL Mamadou, Directeur des Ressources Humaines et en présence de Monsieur BESSANE Mathiaco, chef d'établissement de l'EAMAC,

Dans son allocution d'ouverture des travaux, le Directeur des Ressources Humaines a exprimé sa satisfaction d'avoir l'opportunité de constater toutes les améliorations apportées à l'EAMAC depuis son précédent séjour. Il a félicité le chef d'établissement et le personnel de l'école pour l'excellente gestion de la situation de crise vécue en juillet 2023.

Il a aussi rappelé le rôle majeur que joue l'EAMAC dans le fonctionnement et les performances de l'ASECNA et a encouragé tous les acteurs impliqués dans la gestion et la réalisation des activités de l'école. Il les a exhortés à déployer les efforts nécessaires afin de garantir aux apprenants des enseignements de qualité en satisfaction des objectifs opérationnels.

À l'entame des travaux, un secrétariat de séance composé de Mme THORUM née DIONGOUSSOU Séverine, chef service formation DRH, Mme AMADOU Haoua TOUNKARA, chef unité scolarité, documentation et archives- EAMAC et Monsieur GAKOU Abdoukader, chef Division Navigation et Transport Aériens-EAMAC a été mis en place.

La réunion s'est ensuite déroulée autour des points suivants :

- État d'exécution des conclusions et recommandations de la 27<sup>ème</sup> réunion du conseil de perfectionnement des écoles de l'ASECNA
- Synthèse des travaux de la 30<sup>ème</sup> réunion du conseil scientifique, Pédagogique et de la Recherche de l'EAMAC et bilan de l'année scolaire 2023-2023/

rentrée 2023-2024

- Examen des propositions issues du 30<sup>ème</sup> CSPR de l'EAMAC :
  - Examen de la note de travail portant sur la mise à niveau des laboratoires de l'EAMAC dans le cadre du PSE
  - Examen de la note de travail portant sur la mise à disposition d'un accès internet haut-débit
  - Examen de la note de travail portant sur la validation du règlement intérieur de l'EAMAC
  - Examen de la note de travail portant sur un projet de résolution sur la tarification des tests de l'ECGAT
- Examen de la note de travail portant sur le mode d'accès des élèves aux cycles de formation de l'EAMAC
- Actualisation de la Résolution portant sur les admissions sur titre à l'EAMAC
- Révision de la résolution portant sur les indemnités de vacation et d'intervention

La 28<sup>ème</sup> Réunion du conseil de perfectionnement de l'EAMAC a abouti à plusieurs conclusions et formulé des recommandations en vue de la rédaction d'une résolution à soumettre au prochain Conseil d'Administration.

Il convient de rappeler que le conseil de perfectionnement discute des orientations de la formation tant sur le plan académique que sur le plan professionnel. Il arrête les modalités de contrôle des connaissances, analyse et discute les différents indicateurs dans le but d'une amélioration des systèmes de formation.



#### **Siège Social**

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

#### **Délégation à Paris**

75 rue La Boétie – 75 008 Paris

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

#### **Délégation auprès de l'OACI**

999, University Street – Suite 740

Montréal – Québec – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

#### **Délégation auprès de l'Union Africaine**

Luke Residence, villa n°B185\_3, Sub  
City Yeka, Addis Ababa, Kebele 20/21,

Tel : +251983934191.